



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

RECTORAT
INSPECTION EDUCATION NATIONALE
Enseignement Technique et
Enseignement Général

Nantes, le 10 septembre 2024

Les inspectrices de l'Éducation nationale
Anglais-Lettres

Dossier suivi par :
Isabelle VALENTIN
Elena LERAY
IEN Anglais-Lettres
Tél : 02 72 56 65 09

isabelle.valentin@ac-nantes.fr
elena.leray@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

à

Mesdames et messieurs les professeurs de lettres-anglais

Objet : Lettre de rentrée 2024

Chères et chers collègues,

Nous sommes heureuses de vous retrouver, toutes et tous, pour cette nouvelle année scolaire et nous espérons que la pause estivale vous aura permis de prendre un repos bien mérité.

En ce début d'année, nous souhaitons la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie ainsi qu'à ceux qui découvrent la fonction de professeur.

En tout premier lieu, nous tenons à vous remercier pour votre investissement au quotidien dans vos établissements au service des élèves. Nous exprimons particulièrement notre reconnaissance aux collègues qui s'engagent dans des missions de tutorat auprès des collègues lauréats de concours et des enseignants contractuels, aux professeurs de langues (anglais, espagnol et allemand) qui s'investissent pour vous accompagner sur les journées académiques de formation initiales, continues et dans les groupes de production de ressources, ainsi qu'à celles et ceux qui participent aux différents jurys et commissions liés aux examens.

Nous adressons également tous nos remerciements à M. Christophe Boucher, webmestre du site disciplinaire académique (<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/anglais/lycee-professionnel/>) pour la refonte du site et la création de la newsletter mensuelle **-Scoop it !-** dont l'objectif est d'assurer la communication et la mise en valeur régulière du travail des enseignants d'anglais et en interlangues de la voie professionnelle dans notre académie.

Cette rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir quatre professeures d'anglais-lettres qui officieront en tant que professeures déléguées à l'inspection dans le cadre de l'accompagnement à la prise de fonction d'enseignants en anglais-lettres : Madame Delphine Carpentier (85), Madame Anne Péan (49), Madame Françoise Lepiniec (44) et Madame Najia Pineau (53).

Pour construire au mieux notre collaboration, nous vous adressons quelques informations, sur l'actualité pédagogique de notre discipline ainsi que sur les priorités de notre action académique.

Les orientations nationales de la rentrée déclinées dans la circulaire de rentrée 2024-2025, place comme priorité de : « Ne laisser aucun élève au bord du chemin ». Vous la trouverez dans une version interactive sur ce lien : <https://eduscol.education.fr/3898/circulaire-de-rentree>.

Elle est organisée autour de **4 axes** :

- La cohésion pour la progression de chacun : réactiver l'École comme ascenseur scolaire et social
- La cohésion pour la lutte contre toutes les formes d'assignation
- La cohésion autour de l'École et de ses personnels
- La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École : construire dès à présent l'École du futur

1. Les mesures de la Réforme de la voie professionnelle :

L'objectif poursuivi par cette réforme est de faire du lycée professionnel une voie de réussite, choisie par les élèves et leurs familles, reconnue par la société et les entreprises. Douze grandes mesures ont été décidées, elles visent à :

- Lutter contre le décrochage scolaire ;
- Améliorer la réussite dans les poursuites d'études ;
- Améliorer l'insertion professionnelle des lycéens.

Parmi ces mesures, la mesure 4 vise spécifiquement à améliorer la poursuite d'études des terminales bac pro ou leur insertion :

- **Mesure 4 : Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis, soit accéder à l'emploi, soit poursuivre ses études.**

A ce titre, vous trouverez sur le lien suivant, [Bulletin officiel n° 11 du 14 mars 2024](#) (Parcours de préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études supérieures en classe de terminale de baccalauréat professionnel), les informations sur la mise en place et les attendus des parcours de fin d'année de terminale.

Concernant l'enseignement des langues vivantes dans l'accompagnement à la poursuite d'études en BTS, la page dédiée (<https://eduscol.education.fr/3954/cursus-renove-preparant-au-bac-pro>), vous permettra de vous informer sur les attendus en LV1 et LV2 suivant les BTS préparés (tertiaires et industriels) et par spécialité de BTS.

Les professeurs qui interviennent en lettres pourront consulter utilement le site lettres-histoire (<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres-histoire/>) sur le volet disciplinaire Lettres : le programme limitatif en terminale bac pro 2024, le calendrier des épreuves ponctuelles en mai 2025 et les offres de formation au PRAF de lettres en lycées professionnels.

2. Le calendrier et modalités de passation des épreuves de baccalauréat professionnel, CAP et BMA

La réorganisation de la fin de l'année de terminale avec la mise en œuvre des parcours différenciés dès la mi-mai, impacte le calendrier de la passation des épreuves ponctuelles, et ce faisant, celui de vos CCF. Son organisation doit être pensée au plus tôt pour cette année scolaire 2024-2025. Vous trouverez sur le site anglais LP de notre académie dans la rubrique [Examens](#) : les [dates des examens ponctuels 2025 BCP CAP et BMA](#). Les dates pour épreuves de langues ponctuelles pour la session 2025 du bac pro sont les suivantes :

- mercredi 21 mai pour les deux sous-épreuves de LVA
- mercredi 14 mai pour les deux sous-épreuves de LVB

A ce sujet, nous vous rappelons que les convocations pour les examens ponctuels priment sur tout autre organisation interne et nous vous demandons, de ne pas organiser les CCF sur ces semaines d'interrogation. Nous savons compter sur votre professionnalisme pour assurer les missions d'évaluation, qui sont inscrites au titre de vos obligations de service et qui, non assurées, mettent en danger le déroulement des examens ainsi que le traitement équitable des candidats.

D'autre part, nous vous rappelons la publication de [l'arrêté du 27 juin 2024 relatif aux conditions d'attribution de l'indication section européenne sur le diplôme du baccalauréat professionnel de DNL](#), qui entre en vigueur à la session 2025 : l'épreuve spécifique de DNL est désormais organisée par les établissements en CCF et non plus de manière académique comme c'était le cas depuis sa création.

3. L'anglais au lycée professionnel

Les dispositifs de la réforme du lycée professionnel restent des modalités à investir pleinement en concertation avec les équipes. Les langues vivantes sont un levier essentiel dans les dispositifs pédagogiques comme les parcours d'insertion professionnelle et particulièrement celui de poursuite d'études en terminale, le projet en bac pro (ex-chef d'œuvre) et la co-intervention pour laquelle les langues sont éligibles en classe de Terminale baccalauréat professionnel (BO n° 15 du 15 avril 2021). A noter également, la possibilité d'inscrire une langue (LVB notamment) dans le cadre des enseignements optionnels (Mesure 3 : Permettre aux élèves de choisir des options).

L'élaboration des scénarios pédagogiques implique que le professeur identifie et anticipe les besoins linguistiques des élèves et qu'il choisisse les stratégies adéquates pour leur faire acquérir les outils nécessaires à la réalisation des tâches visées : vocabulaire, tournures idiomatiques, structures grammaticales et syntaxiques. Il lui appartient de proposer des activités et des exercices d'entraînement, de manipulation, d'imitation, de reformulation, de mémorisation, de remédiation, selon les modalités qu'il juge pertinentes. Dans cette perspective, la publication des [attendus de fin d'année en anglais pour le cycle 4, la classe de 3^e](#) est consultable sur Eduscol et constitue une série de repères pour le niveau 3^e et l'entrée en 2nde bac pro, avec en complément, la page dédiée à [l'évaluation et au positionnement en langues](#) ainsi que celle sur le test [Ev@lang](#) (pour les 3^e prépa-métiers).

Nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans vos **démarches innovantes**, en lien avec la [CARDIE](#) ou pour porter un projet [CNR : « Notre Ecole faisons-la Ensemble »](#) au service de la réussite des apprentissages en langues de vos élèves.

Les **projets de mobilités virtuelles** via la plateforme [eTwinning](#) et les **projets de mobilité physique**, Erasmus+, sont autant d'opportunités pour engager les élèves dans la pratique de la langue tout en enrichissant leurs expériences personnelle et professionnelle, en élargissant leur ouverture culturelle et en développant des compétences psychosociales. Nous vous savons déjà très engagés dans ces initiatives et nous renouvelons notre confiance pour permettre à chaque élève, y compris les plus éloignés des mobilités (CAP, SEGPA et 3^e prépa-métiers) d'en bénéficier. La traditionnelle célébration de la [Journée européennes des Langues](#), le 26 septembre, est une date incontournable pour démarrer l'année avec une focale sur les langues dans vos établissements. En complément, pour promouvoir **l'ouverture internationale**, [les #ErasmusDays2024](#) auront lieu du 14 au 19 octobre 2024. Vous concernant plus spécifiquement, le [BOEN N°28 du 11 juillet 2024](#), détaille les **échanges et actions de formation à l'étranger** pour l'année 2025-2026 que vous retrouverez sur le site de la [DAREIC](#).

Toujours en lien avec le **programme de langues vivantes pour la voie professionnelle** (Bulletin Officiel n°5 du 11 avril 2019), nous vous invitons à poursuivre votre implication dans toute initiative qui peut placer les élèves d'être en situation de communication en anglais. Le caractère dynamique et collaboratif de l'approche par projets leur permet de coopérer et d'interagir dans la poursuite d'un objectif concret. Cette approche favorise la prise d'initiative, individuelle et collective ; elle développe l'autonomie, la responsabilité des élèves et assure la cohésion de tous dans la poursuite d'un but commun.

Afin de vous soutenir dans la mise en œuvre de vos démarches pédagogiques, une formation au [PrAF](#) vous est particulièrement conseillée ([PrAF anglais en voie professionnelle](#)):

Le module 72543 à [candidature individuelle](#) :

- [Quel est le rôle de la trace écrite ? Ecrire pour mémoriser, engager les élèves grâce à un plan de travail ou une feuille de route pour développer l'autonomie. Se familiariser avec les principes de la classe flexible.](#)

Comme l'année précédente, vous serez régulièrement informés grâce à l'envoi mensuel de **la newsletter *Scoop-it !*** via votre boîte académique.

Sachez que vous pouvez compter sur notre présence à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions tout au long de l'année. Vous avez la possibilité de nous solliciter directement par mél, en utilisant exclusivement votre messagerie académique : prénom.nom@ac-nantes.fr

Nous restons à votre écoute suivant la répartition des territoires que vous trouverez sur le lien suivant :

- [Répartition des établissements par IEN anglais-lettres](#)

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2024-2025.

L'équipe des inspectrices de l'Education nationale Anglais-lettres :
Isabelle VALENTIN et Eléna LERAY